

Les missions du GIFAS

→ Représentation et coordination

Contribue à la structuration, la cohérence et la solidarité de la filière aéronautique et spatiale française.

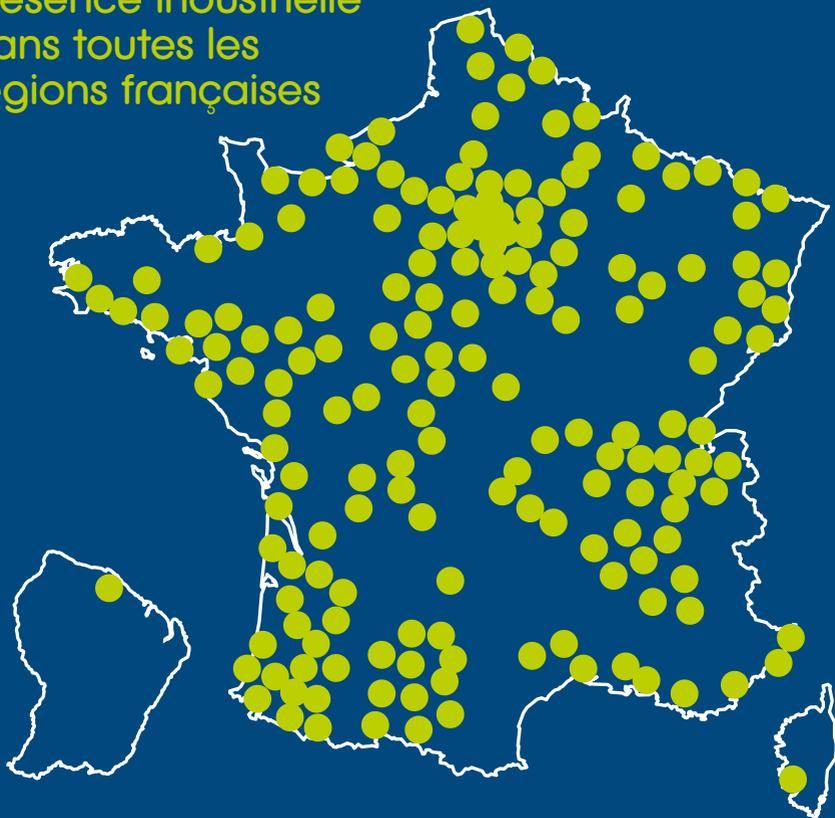
→ Etude et défense des intérêts de la profession

Domaines économique, social, financier, environnemental, technique...

→ Promotion

Organisation tous les deux ans du **Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris-Le Bourget**, 1^{er} salon au monde dans son domaine.

Présence industrielle dans toutes les régions françaises



Enjeux et perspectives de la filière aéronautique et spatiale française

Horizon 2025



Le GIFAS

Créé en 1908, le GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales) compte 397 adhérents :

- **19 constructeurs et systémiers.**
- **157 équipementiers** au sein du GEAD (Groupe des Equipements Aéronautiques et de Défense).
- **203 PME** réunies au sein du Comité AERO-PME.
- Auxquels s'ajoutent **18 membres associés** (clusters, sociétés de service...).



65,4 Md€
Chiffre d'affaires



85 %
du CA consolidé à l'exportation



58,2 Md€
Commandes



23 %
Défense



1^{er}
contributeur au solde positif du commerce extérieur de la France



195.000
salariés



15.000
recrutements



77 %
Civil

chiffres 2018

www.gifas.fr

[twitter.com/@GifasOfficiel](https://twitter.com/GifasOfficiel)

www.facebook.com/GifasOfficiel/

www.dailymotion.com/GIFAS-Officiel

www.linkedin.com/company/gifas/



Aéronautique civile

La recherche : le moteur de la croissance de l'industrie française et européenne, le moteur de l'avenir.

→ Le CORAC (Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile), depuis 10 ans au service de toute la filière, promeut une recherche collaborative, une vision partagée et un co-investissement Etat-Industrie.

→ Une nouvelle feuille de route technologique a été décidée en 2018. Son ambition ? Synchroniser les efforts de la filière (avionneurs, motoristes, systémiers, laboratoires et PME) pour préparer la prochaine génération d'aéronefs avec une entrée en service en 2025-2030. Au-delà de 2030, il faudra concevoir des aéronefs radicalement novateurs.

→ 3 grands axes de recherche : l'avion à énergie optimisée, l'avion connecté et autonome, et les nouvelles méthodes de développement et de production de l'industrie du futur.

→ Le soutien public à la R&T est décisif : un soutien de 135 M€/an sur la période 2018-2022 a été décidé, permettant une programmation pluriannuelle pérenne comme en Allemagne/Royaume-Uni. C'est une condition indispensable à l'innovation et la préparation de l'avenir.

La politique d'investissement à long terme du Gouvernement doit être bien confortée face à une compétition internationale exacerbée, notamment de la part des États-Unis. Les recherches de l'industrie doivent être accélérées pour aboutir rapidement aux nouvelles générations d'aéronefs.

Espace

Une filière spatiale leader en Europe, en reconquête et transformation.

→ Au 1^{er} plan des grandes puissances spatiales mondiales, la France réalise + de 50% de l'activité de l'industrie spatiale européenne. Dans un secteur partout ailleurs porté par la demande institutionnelle, la filière française réalise plus de 60% de son activité (4,6 Md€ de CA consolidé en 2017) sur le marché commercial (télécoms, observation de la Terre, lancements commerciaux). La filière compte plus de 15 600 emplois hautement qualifiés.

→ Confrontée à une forte concurrence américaine et chinoise, aux marchés des lanceurs et satellites en profonde mutation, à de nouveaux challenges technologiques, elle est prête à relever les défis. Elle est accompagnée dans cette transformation par les acteurs publics et privés mobilisés pour maintenir la place de la filière française et optimiser l'effort de compétitivité.

→ La filière fait preuve d'une remarquable adaptation à ces changements et concentre ses efforts sur les axes suivants : développement d'Ariane 6 et préparation du futur – effort massif d'innovation : très haut débit, plateformes numériques – présence sur les constellations *Newspace*...

La filière soutient fermement le développement d'Ariane 6 et s'engage résolument en faveur des lanceurs de future génération. Elle milite pour une préférence européenne instituée pour les lancements institutionnels, vecteurs de souveraineté et d'autonomie stratégique.

Environnement

Pour une innovation et une production de la filière toujours plus responsables.

→ Le transport aérien représente 2% seulement des émissions mondiales de CO₂ d'origine humaine. Les progrès technologiques continus ont divisé la consommation unitaire d'un appareil par 5 en 60 ans.

→ Le secteur est le 1^{er} à s'être engagé au niveau mondial pour une réduction de ses émissions de CO₂. Sur la base des accords de l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale), engagement des Etats à stabiliser ces émissions à partir de 2020, malgré la croissance du trafic aérien de près de 5%/an. 4 leviers sont actionnés : poursuite des progrès technologiques – amélioration de la gestion du trafic aérien et des opérations aéroportuaires – développement des biocarburants aéronautiques durables – mesures de compensation (CORSA - *Carbon Offsetting and Reduction Scheme for International Aviation* de l'OACI). Ces engagements doivent être tenus et amplifiés.

→ La France et l'Europe doivent être en mesure de proposer rapidement de nouvelles énergies (hybride, électrique, hydrogène, bio-carburants issus de leurs propres ressources...) pour un transport aérien décarboné. Mobilisation des acteurs majeurs du secteur de l'énergie et impulsion politique forte sont nécessaires.

Tous les acteurs de la filière sont mobilisés en faveur de l'innovation au service de l'environnement, avec un co-investissement Etat-Industrie optimal (CORAC) et une forte implication dans les grands partenariats de recherche européens (Clean Sky et SESAR) qui doivent être pérennisés dans le programme Horizon Europe.

Défense

Pérenniser l'effort de défense pour conforter les moyens des Armées dans leurs missions.

→ L'industrie salue l'action du gouvernement en faveur du budget de défense dont la remontée était indispensable pour conserver la maîtrise technologique indispensable à l'autonomie stratégique.

→ L'industrie de défense, très fortement exportatrice, contribue fortement à la croissance de la France, génère des emplois qualifiés ancrés sur le territoire national et soutient l'innovation technologique. Un recul de l'effort budgétaire aurait pour conséquence des suppressions de dizaines de milliers d'emplois et des trous capacitaires pour les Armées.

La réponse adaptée est un effort de défense à 2% minimum du PIB (hors pensions) à l'horizon 2025, une Loi de Programmation Militaire respectée, des budgets études amont en hausse, un soutien à l'exportation, des démonstrateurs technologiques et le lancement du Système de Combat Aérien du Futur (SCAF).

Europe

Construire une Europe « puissance » et développer la coopération européenne.

→ Industrie aéronautique et spatiale française : 1^{ère} en Europe avec 30% du total des emplois européens, la seule dans l'UE à posséder l'ensemble des compétences pour concevoir avions, hélicoptères, lanceurs, satellites, missiles, moteurs... Cette position est le fruit de 60 ans d'investissements réguliers et constants de la France et d'une coopération sans cesse accrue avec ses partenaires européens.

→ L'aéronautique, comme l'espace, doivent être des priorités stratégiques industrielles au niveau de l'UE, avec des budgets dédiés et des règles satisfaisantes. Faire de l'EASA (Agence Européenne pour la Sécurité Aérienne) une agence renforcée dans son rôle et son influence, pour un meilleur soutien de la compétitivité de son industrie.

→ En défense, les initiatives du Fonds Européen de Défense en termes de financement communautaire sont à saluer. L'Europe qui protège doit se protéger elle-même : privilégier la préférence européenne pour les coopérations et les acquisitions, se doter d'une gouvernance respectueuse des prérogatives des États.

L'Europe doit être une Europe « puissance », ambitieuse et qui pèse dans les développements du futur. Soutien à davantage de coopération franco-allemande - pilier de la défense européenne - et de partenariats avec nos pays voisins, en lançant plus de programmes en coopération.

Exportations

Préserver nos exportations dans un contexte de fortes tensions du commerce international.

→ Filière aéronautique et spatiale : 1^{er} contributeur excédentaire au solde du commerce extérieur de la France en 2018 (+27 Md€). Mais, des perspectives difficiles : forte concurrence internationale de la part des acteurs établis, émergence de nouveaux acteurs, tensions commerciales internationales...

→ L'effort de promotion à l'export doit être maintenu et coordonné entre le niveau national et régional. Le soutien institutionnel au plus près des marchés est essentiel. La souveraineté de la France face à l'extraterritorialité des lois américaines doit être préservée.

→ Les processus de contrôle des exportations des biens à double usage et des équipements de défense doivent être améliorés pour rendre l'offre française plus compétitive. Dans le domaine de la défense, l'exportabilité des programmes en coopération doit être prévue dès leur lancement.

L'industrie française doit maintenir son leadership en Europe et au niveau mondial. Le soutien de l'État est indispensable pour conforter ses excellentes performances.

Emploi & Formation

Renforcer l'attractivité des métiers et formations d'une industrie fortement créatrice d'emplois.

→ Une priorité nationale : développer un emploi hautement qualifié, ancré sur le territoire national, facteur d'exportations (85%). La filière crée de l'emploi en France : 15 000 recrutements et + de 4 000 emplois créés en 2018. Emploi total de la filière estimé à 350 000 salariés.

→ L'apprentissage est une priorité incontournable de la filière qui s'engage à poursuivre son effort en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes par l'alternance (plus de 7 300 alternants fin 2018, +7%/2017, augmentation prévue de 50% de l'apprentissage sur les 5 ans à venir) et son effort d'attractivité des métiers (Avion des Métiers au Salon du Bourget, en régions...).

Un soutien total de l'État et des régions doit être apporté à l'emploi, à la formation et à l'orientation des jeunes. La compétitivité de la filière repose sur l'attractivité de ses métiers et des formations concernées.